

parlé de l'industrie des mines métalliques, question que j'évoquerai à une autre étape de ces délibérations.

[Français]

M. Caouette: Monsieur le président, je souscris entièrement aux propos de l'honorable député de Yukon (M. Nielsen) au sujet de la prospection minière. Je comprends qu'il y a dans sa région des gens intéressés à la prospection. J'ai également dans ma circonscription, des gens grandement intéressés dans cette activité, mais je crois que les prospecteurs n'ont jamais été réellement reconnus par les autorités gouvernementales, tant provinciales que fédérales. Les prospecteurs ont été assez souvent lésés dans leurs droits, et ils le sont encore.

Je citois récemment l'exemple d'un fait survenu à Senneterre, dans la circonscription fédérale de Villeneuve. Un prospecteur du nom de Joseph Lavoie avait bel et bien trouvé une mine à Senneterre, et, lorsque le ministère de la Défense nationale a décidé d'y construire un poste de radar, on a tout simplement mis le prospecteur dehors. On lui a presque confisqué ses terres, et le ministère de la Défense nationale a oublié de lui verser une compensation quelconque.

Monsieur le président, à propos de la prospection, le gouvernement, par le bill C-259, devrait se montrer plus généreux et plus ouvert quant aux possibilités offertes. Dans le Nord-Ouest québécois, des possibilités immenses existent dans le domaine minier. Toutefois, on a oublié de favoriser la prospection. On n'a pas oublié de taxer les prospecteurs qui touchaient des revenus, mais on a oublié de les aider, de les encourager, lorsqu'ils avaient des difficultés financières.

Je fais miens les propos tenus par l'honorable député de Yukon à propos des prospecteurs et de la possibilité de mettre en valeur de nouvelles exploitations minières dans nos régions respectives.

Le bill C-259 est la conséquence normale du fameux Livre blanc dont nous avons tellement entendu parler au Canada. On a essayé de concrétiser les données du Livre blanc par le bill C-259 qui présente une complexité telle que même des comptables agréés y ont perdu leur latin. Un comptable l'explique d'une façon, un autre comptable d'une autre façon. Même des économistes n'y comprennent absolument rien. C'est tellement vrai que le ministre des Finances (M. Benson) a été obligé d'apporter 97 amendements à son propre bill C-259. Cela veut dire qu'on ne comprenait pas tellement ce qu'on entendait par réforme du régime fiscal actuel.

• (4.30 p.m.)

Monsieur le président, à mon sens, réformer le régime fiscal, cela n'augmente pas l'ensemble du revenu national. Je dis que le bill C-259 ne profitera pas beaucoup aux pauvres. Cependant, les plus riches ne seront à peu près pas touchés, alors que la classe moyenne sera le plus durement atteinte.

Ce sont ceux qui gagnent de \$8,000 à \$60,000 par année qui compenseront les diminutions d'impôt qu'on annonce à l'égard de ceux qui gagnent très peu et de ceux qui touchent un revenu très élevé. Alors, c'est la classe moyenne qu'on veut faire disparaître en présentant le bill C-259.

Et pour compléter le bill, on a fait connaître, il y a quelques jours, le fameux programme de travaux d'hiver et d'aide aux municipalités et aux provinces. En juin dernier, lorsque le ministre des Finances présentait son budget, il était obligé de maintenir les surtaxes et les taxes

spéciales ou temporaires. Maintenant, il annonce qu'il est disposé à réduire les taxes afin d'augmenter le pouvoir d'achat des gens, et à faire exécuter des travaux publics d'envergure nationale, ce qui représente des dépenses de l'ordre d'un milliard de dollars.

Ce matin, j'entendais le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien)—je regrette qu'il ne soit pas ici—au programme de Frenchie Jarraud à Montréal. On lui demandait comment il se faisait que les crédits n'étaient pas disponibles pour mettre en valeur les ressources naturelles. Le ministre déclarait, bien humblement sans doute, qu'il n'était pas créditiste pour pouvoir imprimer de l'argent.

J'aurais voulu parler au ministre, ce matin, pour lui demander où le gouvernement prend le milliard de dollars qui constitue un déficit, milliard qu'il est prêt à dépenser au Canada. Ce milliard n'existe pas avant la déclaration du ministre des Finances, et l'on est parvenu à le trouver. Alors, pourquoi ne pas en trouver plus? Comme le premier ministre (M. Trudeau) le disait cet après-midi: Pourquoi être si chiche, pourquoi ne pas être plus généreux? Je suis bien disposé à être plus généreux, mais le premier ministre ne l'est pas. Il a été disposé à dépenser jusqu'à un milliard 70 millions de dollars, indépendamment du bill C-259.

Par ce bill, on se propose de venir en aide aux gagne-petit. On peut lire dans les journaux que le gouvernement libère d'impôt 750,000 gagne-petit au Canada.

M. Béchard: C'est vrai!

M. Caouette: On les soulage de combien? D'une couple de «hot dogs» chacun! Le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Béchard) n'a même pas calculé ce qu'on faisait économiser à ces gagne-petit. Toutefois, quand on dévoile le nombre des gagne-petit—750,000—cela frappe, mais ce n'est que de la poudre aux yeux.

De la poudre aux yeux pour les électeurs de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine! Cela colle pendant un certain temps, mais cela ne collera pas toujours—et je le dis pour la gouverne du député—parce qu'on ne rira pas des gens indéfiniment.

C'est tellement vrai que pour rendre ce fameux bill complet, le gouvernement est obligé de prévoir un déficit d'un milliard 70 millions de dollars. Quand je demandais, l'an dernier, que l'on mette plus de crédit en circulation, le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine trouvait cela drôle. Aujourd'hui, le gouvernement en met un milliard 70 millions de dollars, qui ne sont pas pris dans les goussets de personne, qui est créé . . .

M. Béchard: C'est de la pure démagogie!

M. Caouette: C'est ça, entendez parler de démagogie! Des démagogues! Pour la gouverne de l'honorable député, ce sont les nouilles de son espèce qui n'ont pas le cœur de se lever et de faire des revendications en faveur de la population . . .

M. Béchard: L'honorable député aurait dû écouter le programme de son parti.

M. Caouette: Monsieur le président, j'entends le député parler de notre parti. S'il y a un démagogue dans sa région, c'est bien lui. Au fait, ce sont ses électeurs de la région de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine qui le disent. Si le député veut voir des lettres . . .

M. le vice-président adjoint: A l'ordre.

M. Béchard: Est-ce que l'honorable député me permettrait de poser une question?